

Demandes syndicales du Front commun

Un dépôt qui a fait du bruit

Le Front commun a présenté, le 30 octobre, les revendications des 400 000 travailleuses et travailleurs qu'il représente en vue du renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic, lesquelles seront échues le 31 mars 2015.

Pour souligner l'événement, près de 2 000 manifestantes et manifestants se sont rassemblés devant l'Assemblée nationale. Au même moment, de nombreuses actions ont été tenues dans les milieux de travail pour sensibiliser les employeurs locaux aux demandes de négociation du Front commun.

Rappelons que le Front commun regroupe le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP, formé de la CSQ, du SFPQ et de l'APTS), la CSN et la FTQ.

Coup d'œil sur les revendications

- Hausse salariale : 4,5 % par année, pour une convention collective de trois ans, soit :
 - 2 % pour combler le retard de la rémunération globale de 8,3 % déterminé par l'Institut de la statistique du Québec ;
 - 2 % supplémentaires pour maintenir la parité salariale avec les autres salariées et salariés québécois et assurer une protection contre la hausse du coût de la vie ;
 - un montant fixe équivalant à 0,5 % du salaire moyen afin que le personnel de l'État puisse bénéficier de l'enrichissement collectif.
- Conditions de travail et qualité de vie au travail : le Front commun s'attaquera à l'effritement croissant des conditions de travail en exigeant que des mesures concrètes soient prises afin de réduire la précarité du



personnel, de contrer l'érosion de son autonomie professionnelle, de freiner le recours à la sous-traitance et à la privatisation des services publics ainsi que de favoriser la conciliation famille-travail-études.

- Selon le gouvernement, on comptera 15 000 départs à la retraite annuellement au cours des prochaines années. Le Front commun cherchera des moyens de favoriser la rétention et le recrutement du personnel par des conditions de travail décentes afin d'assurer la qualité et la continuité des services publics.

Une grande tournée des régions

Les représentantes et représentants du Front commun visiteront l'ensemble des régions du Québec, entre le 4 novembre et le 11 décembre 2014, pour discuter avec les membres des revendications syndicales et échanger sur la conjoncture politique. Pour connaître tous les détails, visitez le site frontcommun.org.

Précision

Un écart de 100 millions de dollars

Selon le président du Conseil du trésor, une hausse de 1 % de la rémunération du secteur public équivaut à une dépense de 388 millions de dollars. Erreur : ce montant correspond à une telle hausse pour l'ensemble de la masse salariale du secteur public, incluant les cadres, les hauts gestionnaires et les médecins. Dans les faits, on ne doit prendre en compte que la masse salariale du personnel concerné par la négociation (28,9 milliards selon le Conseil du trésor). Ainsi, une hausse d'un pour cent correspond donc à 289 millions de dollars...



Dépôt des demandes sectorielles

Fédérations du réseau scolaire Des revendications pour assurer une éducation de qualité

Les représentantes et représentants de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) ont déposé leurs demandes sectorielles, le 30 octobre, auprès des comités patronaux de négociation. Par ailleurs, mentionnons que les demandes au sujet de la réalité des membres de la CSQ qui travaillent dans le Nord ont également été déposées auprès des commissions scolaires Crie et Kativik.

Les compressions des dernières années, l'intégration des élèves en difficulté sans les services adéquats, les changements législatifs et politiques et la gestion axée sur les résultats ont miné le climat de travail dans les écoles et les centres, en plus d'avoir eu des effets néfastes sur la réussite des élèves. Le fardeau est maintenant trop lourd à porter pour le personnel.

Voici un résumé des demandes des fédérations du réseau scolaire. Pour tous les détails, consultez le **communiqué de presse**.

Enseignantes et enseignants

La FSE-CSQ et l'APEQ-QPAT négocieront conjointement les éléments liés aux conditions de travail des enseignantes et enseignants. Voici un bref survol de leurs revendications sectorielles :

- La prise en compte de la taille et de la composition des groupes, en considérant la présence ou l'intégration des élèves en difficulté ainsi que la quantité des services qui leur sont offerts. Objectifs : consacrer plus de temps à chacun des élèves, faire de la prévention et du dépistage, tout en autorisant une intervention auprès des plus vulnérables.
- La reconnaissance de l'autonomie professionnelle, de l'expertise et des compétences du personnel enseignant ainsi que l'amélioration de plusieurs composantes du travail.
- La diminution de la précarité pour favoriser l'attraction et la rétention.
- La mise en place de mesures de conciliation travail-famille et d'insertion au travail pour les nouvelles et nouveaux.

Professionnelles et professionnels de l'éducation

La FPPE-CSQ fera de l'attraction et de la rétention du personnel professionnel l'enjeu principal de sa négociation en raison de la dégradation des conditions de travail et d'exercice de ses membres ainsi que du manque de reconnaissance des spécificités liées à leurs professions. Ces demandes viseront, entre autres, à :

- améliorer les conditions de travail et d'exercice des membres ;

- obtenir la reconnaissance de leur expertise et de leur autonomie professionnelle ;
- pallier les difficultés de recrutement ;
- poursuivre l'accroissement du niveau de service professionnel.

Personnel de soutien scolaire

Les demandes de la FPSS-CSQ sont regroupées sous différents thèmes jugés prioritaires, dont :

- l'organisation du travail, pour améliorer la qualité des services, le climat de travail et la motivation du personnel ;
- l'attraction et la rétention du personnel, notamment en offrant de meilleures conditions de travail et en cessant de recourir au personnel externe issu du secteur privé.

Fédérations du réseau collégial Des demandes claires et justifiées

La Fédération du personnel professionnel des collègues (FPPC-CSQ), la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) ainsi que l'Alliance des syndicats des professeurs et professeurs de cégep (ASPPC), un cartel de négociation formé entre la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), ont déposé leurs demandes sectorielles le 30 octobre.

Les faits saillants des demandes des fédérations du réseau collégial sont présentés ci-dessous. Pour en savoir plus, consultez le **communiqué de presse**.

Personnel professionnel des collègues

De façon générale, la FPPC-CSQ concentrera ses efforts de négociation sur les éléments suivants :

- Une définition claire du concept de projet spécifique et la limitation de sa durée à deux ans pour améliorer la sécurité d'emploi.
- Des mesures d'attraction, d'intégration et de rétention de la relève pour pallier le remplacement important de l'effectif des professionnelles et professionnels d'ici 2020, notamment :
 - l'amélioration de la conciliation travail-famille-vie personnelle au moyen d'une grande autonomie et d'une grande flexibilité dans l'organisation du travail et dans la réalisation des mandats ;
 - la création d'une banque de congés pour responsabilités familiales et parentales distincte de la banque de congés de maladie.
- La reconnaissance du certificat de deuxième cycle dans la scolarité, au même titre que la maîtrise et le doctorat.

Personnel de soutien de l'enseignement supérieur

De son côté, la FPSES-CSQ a élaboré des demandes visant à répondre aux préoccupations des membres, notamment en matière de :

- **Mouvements de personnel** : la Fédération revendiquera, entre autres, l'accès à un horaire à temps complet ainsi qu'à la promotion et au maintien en emploi. Elle proposera donc des solutions visant à faciliter l'augmentation du nombre d'heures travaillées du personnel à statut précaire ainsi que pour favoriser l'accès à des postes réguliers ;
- **Organisation du travail et sous-traitance** : freiner le recours à des firmes externes pour réaliser des travaux et offrir plutôt ces affectations à des personnes salariées permanentes ou occasionnelles, dont les services sont de meilleure qualité et moins coûteux, pour nommer uniquement cet élément ;
- **Amélioration de la situation financière** : outre les augmentations salariales revendiquées par le Front commun, la Fédération réclamera, entre autres, l'augmentation de la contribution du collègue au régime d'assurance-maladie, le décloisonnement de la prime de chef d'équipe et l'acquittement par le collègue de la cotisation à un ordre professionnel lorsqu'il en exige l'appartenance, ainsi que tous autres frais reliés au permis, au certificat de qualification ou de compétences exigés pour certaines classes d'emplois ;
- **Conciliation travail et vie personnelle** : la Fédération revendiquera, par exemple, la création d'une banque de congés pour responsabilités familiales et parentales distincte de la banque de congés de maladie.



Enseignantes et enseignants de cégep : une alliance historique

La FEC-CSQ a choisi de s'allier à la FNEEQ-CSN en vue des négociations sectorielles. Leurs 60 syndicats, regroupant

l'ensemble des 21 000 enseignantes et enseignants du réseau collégial, seront représentés au sein d'une nouvelle entité de négociation, l'Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (ASPP).

Parmi leurs priorités de négociation, on trouve :

- la lutte contre la précarité des enseignantes et enseignants, tant dans les programmes préuniversitaires, techniques que ceux liés à la formation continue ;
- la pérennité du réseau collégial ;
- l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants ainsi que la reconnaissance de leur appartenance à l'enseignement supérieur ;
- la tâche et l'organisation du travail, notamment les enjeux liés à l'augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers.

Santé et services sociaux

Des demandes empreintes de bon sens

La Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ) a déposé, le 30 octobre, ses demandes au Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux. Le personnel étant à bout de souffle, les revendications sont principalement axées sur les conditions de travail favorisant l'attraction et la rétention du personnel ainsi que la création d'un climat de travail plus humain et moins stressant.

Parmi les demandes syndicales de la F4S-CSQ, mentionnons :

- des congés payés pour obligations familiales ou parentales ;
- une plus grande conciliation travail-famille-études ;
- un traitement humanisé des invalidités.

Pour tous les détails, consultez le **communiqué de presse**.

Santé et services sociaux

La FSQ-CSQ déposera ses demandes sous peu

La tournée de consultation de la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ) est maintenant terminée. Les membres se sont exprimés en grand nombre afin de déterminer les revendications sectorielles qui seront au cœur de leur négociation. À cet effet, la FSQ-CSQ présentera, dans les prochains jours, ses demandes au Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux. À surveiller dans un prochain bulletin d'information !

Pour ne rien manquer sur la négo...

Vous souhaitez tout savoir sur l'évolution de la négociation du secteur public ? Abonnez-vous à l'infolettre de la CSQ en visitant le site Nego2015.org.